



www.unac.asso.fr

A TOUS PNC HOP!



#87

15 décembre 2016



FLASH INFOS

ACCÈS AUX REMPLISSAGES

- Se connecter à token.airfrance.fr avec votre compte Habile (celui utilisé pour vos commandes d'uniformes).
- Aller sur **NOUVEAU TOKEN**
- Puis sur **CADDIE**
- 2 choix de TOKEN :
 - 1 clef « physique » (**HARD TOKEN**), remise par courrier. Dans ce cas il faut **décocher courrier interne et rentrer son adresse**. Cliquer sur **AUTRE** et mettre **HOP!**
 - 1 virtuel (**SOFT TOKEN**). À noter qu' **un seul TOKEN virtuel est fourni, choisissez bien votre support (smartphone ou tablette) !**

Si votre compte Habile est bloqué, appelez le support AF **02 46 84 13 24**

Accéder aux remplissage via <https://gph.airfrance.fr>

PARTENAIRES DE VOYAGE

Pour tout changement d'état civil, ajout de partenaire de voyage ou d'ayant-droits sur **GPnet** vous devez envoyer par mail le document joint, et préciser la nature de votre demande :

- Pour les ex-AIRLINAIR : an_droitsfdt@hop.fr
- Pour les ex-BRIT AIR : db_droitsfdt@hop.fr
- Pour les ex-RÉGIONAL : ys_droitsfdt@hop.fr

MONTÉ ES TERRAIN (CDG):

Dans le cadre d'une rotation longue si vous annulez la prise en charge hôtel vérifiez que la montée terrain vous a été versée car des erreurs persistent.

PRIMES FAISANT FONCTION CC :

Toutes les primes faisant fonction CC du mois d'octobre seront versées sur le salaire de décembre suite à des erreurs du service PAIE.

ROTATION LONGUE (CDG) :

Nous vous rappelons que c'est uniquement la rotation longue 3/3 découché GOT suivi du 5/3 qui est encadrée de OFF.

MAINTIEN DES COMPETENCES :



ATTENTION ! Vous avez jusqu'au 18 décembre pour adhérer au régime obligatoire :

- Se connecter à www.mnpaf.fr
- Login : votre numéro de sécurité sociale, sans les deux derniers chiffres (la clé)
- Mot de passe : votre code FDT
- Munissez vous de votre **attestation de carte vitale** pour renseigner le formulaire en ligne ainsi que de celle de votre conjoint. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez le retirer **en pharmacie** ou dans un centre de l'assurance maladie sur les bornes mises à disposition, à l'aide de votre **carte vitale** ou sur <http://www.ameli.fr> (si vous avez activé votre compte assurance maladie en ligne).



- **code organisme** : numéro intitulé **votre organisme** sur votre attestation de carte vitale

Les cartes d'adhérents seront expédiées le 22 décembre.

Des représentants de la **MNPAF** seront présents le :

- 15/12 à **RUNGIS**
- 21/12 base **PN CDG**
- 22 base **PN ORY**

En cas de problèmes n'hésitez pas à nous contacter !

Le Bureau UNAC HOP!



Adhérez en ligne !
<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

